

DÉLIBÉRATION N°DL20260137 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 11/09/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 4 absents représentés, 3 absents non représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (à compter de 19h35) ; M. Benoit FABRE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jérôme JULVE (jusqu'à 22h21) ; Mme Michèle FREDIERE (à compter de 18h40) ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY ; Mme Catherine MOIROUD ; M. Erick SCHAEFFER ; Mme Sylvie REBAUD ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT (jusqu'à 21h57) ; Mme Nathalie CHAMPALLE (jusqu'à 21h57) ; M. Julien GIRAUDO (jusqu'à 21h57)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 19h35)
M. Jérôme JULVE a donné procuration à M. Mathieu VIALLATTE (à partir de 22h21)
Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 18h40)
M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS

M. Jean MINNAERT (à compter de 21h57)
Mme Nathalie CHAMPALLE (à compter de 21h57)
M. Julien GIRAUDO (à compter de 21h57)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

ASSOCIATION "AMIS DU VIEUX SAINT-CHAMOND" - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE LA SALLE ROGER PLANCHON - SAISON 2026/2027

Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN expose ce qui suit :

L'association « Amis du Vieux Saint-Chamond » organise, dans le cadre d'une programmation annuelle, sept conférences relatives à l'histoire et au patrimoine de Saint-Chamond. Ces conférences sont organisées depuis 2019 dans la salle Gérard Philipe, puis dans la salle Roger Planchon.

L'association, qui souhaite conserver le principe de gratuité pour les spectateurs, sollicite la commune pour la mise à disposition gracieuse de la salle Roger Planchon (forfait services de sécurité et forfait régies inclus).

Compte tenu de l'intérêt de ces actions qui favorisent le développement et la transmission des connaissances sur l'histoire et le patrimoine de Saint-Chamond et afin de ne pas impacter les efforts entrepris par l'association, il est proposé de conclure, pour l'ensemble des conférences organisées cette saison, une convention de mise à disposition de la salle Roger Planchon avec cette association afin de l'exonérer de ces charges. Pour la saison 2026/2027, cela représente un avantage en nature de 1 442 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et l'association « Amis du Vieux Saint-Chamond », relative à la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Roger Planchon, pour sept conférences de la saison 2026/2027,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 23/09/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne